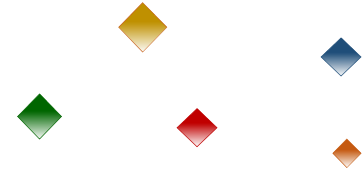


▶ **Axe 4 du PPI : l'EPF de toutes les collectivités**

- ◆ Simplifier et répondre efficacement aux besoins de chaque collectivité normande

▶ **LES ÉTUDES FLASH**



1/ Objectifs

Les études Flash ont pour objectif d'apporter, en un temps court (1 mois), un éclairage sur une hypothèse d'aménagement portée par la collectivité sur un secteur déterminé.

Réalisées pour le compte des Collectivités et à leur demande, ces études de pré-faisabilité urbaines constituent une aide à la décision en apportant un éclairage technique et financier permettant de tester l'hypothèse d'aménagement de la collectivité.

2/ Dispositif

L'EPF assure la maîtrise d'ouvrage d'études dites « Flash » financées à 100 % par l'EPF.

Ce type d'étude comporte 4 volets :

- ◆ un diagnostic urbain et bâti,
- ◆ une étude du marché local,
- ◆ une proposition de programmation
- ◆ un bilan financier prévisionnel estimatif.

La collectivité est étroitement associée à la préparation de ces études. Elle en assure le copilotage et la validation des résultats.

3/ Conditions

La prise en charge des études Flash est mobilisable pour les projets comportant un volet acquisition foncière ou recyclage foncier faisant intervenir l'EPF, en amont et/ou en aval.

4/ Modalités de mise en œuvre

- ◆ La collectivité saisit l'EPF en explicitant son hypothèse d'aménagement sur le périmètre qu'elle a défini.
- ◆ La demande de la collectivité est examinée par le Comité d'Engagement de l'EPF.
- ◆ Après accord du Comité d'Engagement, l'EPF et la collectivité valident ensemble le cahier de charges.
- ◆ Dans le cadre du code des marchés publics, un prestataire est désigné par l'EPF au terme d'une consultation.
- ◆ Le Comité de pilotage, composé des représentants de la Collectivité et de l'EPF, assure le suivi et la validation des résultats de l'étude.

5/ Contacts

Michel HOUBRON, Directeur de l'Habitat des Études et de la Stratégie
m.houbron@epf-normandie.fr
02-35-63-77-38

Laetitia HUMBERT, Direction de l'Habitat des Études et de la Stratégie
l.humbert@epf-normandie.fr
02-35-63-77-95

